



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Service : ECLAT

Affaire suivie par : Christèle TZANEV

Tél. : 03 20 40 43 39

christele.tzanev@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le

Objet : Avis du CRHH des Hauts-de-France sur le programme local de l'habitat (PLH) 2023-2029 de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon (CAPL) présenté en bureau du CRHH le 25 mai 2023

Conformément à l'article R362-2 du Code de la construction et de l'habitation, le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) est consulté pour avis sur les projets de programmes locaux de l'habitat (PLH).

Le PLH de la CAPL a été présenté au bureau du CRHH du 25 mai 2023.

Ce projet de PLH a pour objectif de permettre à la CAPL de fédérer ses communes membres autour d'une stratégie habitat et foncière structurée, pour améliorer la qualité de l'habitat et pour dynamiser les parcours résidentiels des ménages de l'agglomération.

Les membres du bureau du CRHH soulignent l'investissement de la collectivité dans l'animation du PLH, son soutien à l'ingénierie des projets des communes, sa volonté d'étendre des dispositifs existants sur la ville centre à d'autres communes du territoire (OPAH-RU) et d'expérimenter de nouveaux dispositifs (permis de louer).

La collectivité doit toutefois veiller particulièrement :

- au respect de la trajectoire du zéro artificialisation nette d'ici 2050 pour la réalisation des constructions nouvelles envisagées, en particulier en intégrant l'objectif réglementaire d'une division par deux de la consommation foncière d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur la période 2021-2030 par rapport à la période 2011-2020 ;
- à l'équilibrage de l'offre locative sociale (LLS) de sa ville centre.

Suite à la présentation de ce projet, le bureau du CRHH a émis un avis favorable au PLH, assorti des recommandations formulées ci-dessus.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur adjoint,

Matthieu DEWAS